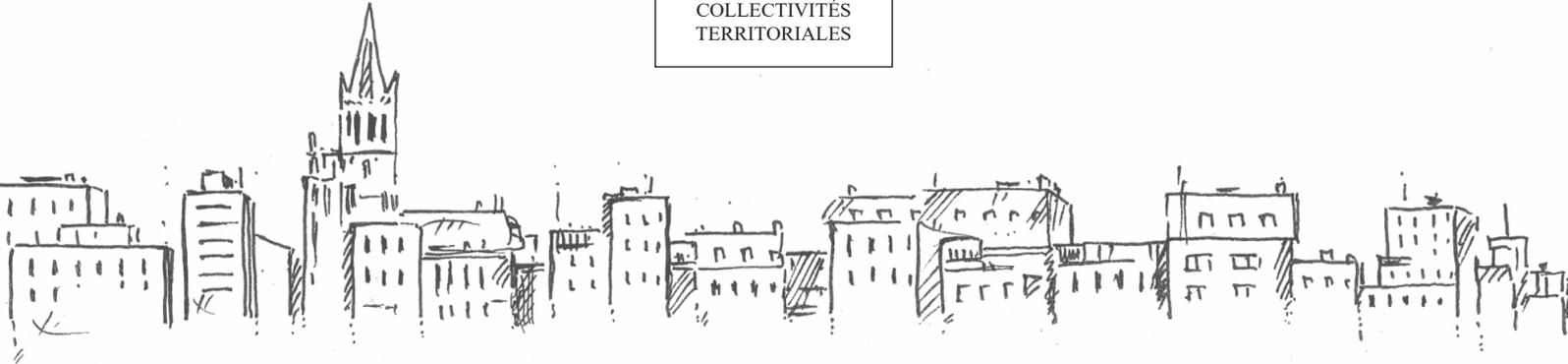




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES



RÉSORPTION DES BIDONVILLES

Point d'étape sur la nouvelle impulsion donnée en 2018

Présentation de l'acte II

RÉSORPTION
bidonvilles

dihal
délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement

Éditorial



En quelques années seulement, l'approche des politiques publiques sur la question des campements illicites et bidonvilles s'est profondément transformée au niveau national. D'abord centrée sur les évacuations, elle s'est progressivement déplacée vers la recherche de stratégies de moyen et long termes, partant du constat que les

évacuations insuffisamment préparées se traduisent quasi systématiquement par des réinstallations à proximité, donnant ainsi le sentiment que les campements sont une fatalité. Pourtant, les solutions existent. Sur le terrain, d'autres réponses se sont construites afin d'apporter une solution aux personnes et résorber durablement ces campements, en prévenant les réimplantations. Strasbourg et Toulouse en sont des exemples.

S'appuyant sur ces expériences locales, le gouvernement a défini en 2018 un nouveau cadre d'action pour les préfets et fixé un objectif clair de réduction durable du nombre de personnes vivant dans ces lieux de vie informels (instruction du Gouvernement du 25 janvier 2018). C'est un changement de modèle. Il s'agit de conduire une action volontariste à l'échelle d'un territoire en mobilisant tous les partenaires concernés à commencer par les collectivités territoriales. Cette nouvelle impulsion, humaine et pragmatique, donne tout son sens à la promesse républicaine d'accueil et d'intégration, tout en étant ferme sur le respect des lois de la République et exigeante quant à l'efficacité de l'action publique. L'approche est globale, couvrant l'ensemble des problématiques se posant dans les bidonvilles : l'accès aux droits, la scolarisation et l'insertion sociale bien sûr, mais aussi le respect de l'ordre public, la régularité du séjour, la protection de l'enfance ou la réinsertion dans le pays d'origine.

Aujourd'hui le gouvernement franchit une nouvelle étape en augmentant significativement l'enveloppe nationale de crédits dédiés à la résorption des bidonvilles. C'est un véritable changement d'échelle dont il est attendu un effet démultiplicateur du nombre d'actions conduites sur le terrain et de l'amplitude leur périmètre. L'objectif est ambitieux : faire baisser de 50% la population vivant dans ces bidonvilles d'ici fin 2022 (hors flux induits, soit 6 000 personnes, la population de ressortissants européens en juillet 2019 étant estimée à un peu plus de 12 000). La Dihal est fortement mobilisée et apportera encore plus qu'elle ne l'a fait son énergie, son expertise, son soutien financier pour appuyer les territoires, suivre leurs actions et en améliorer la performance.

Sylvain MATHIEU

*Délégué interministériel pour l'hébergement
et l'accès au logement*

Sommaire

CHIFFRES CLÉS **3**

LA RÉSORPTION
C'EST QUOI ? **4**

LES ACTEURS DE
LA RÉSORPTION **8**

RETOUR SUR L'ANNÉE 2018 **12**

L'ACTE II DE LA
NOUVELLE IMPULSION **14**

LA DIHAL AU SERVICE
DES TERRITOIRES **16**

ANNEXE : RÉCAPITULATIF
DES ACTIONS SOUTENUES
EN 2019 **18**

Chiffres clés

Au 1^{er} juillet 2019, en France métropolitaine



12 088 ressortissants européens

habitent 254 sites



Parmi les **17 619 personnes** recensées sur **359 bidonvilles et squats** (de plus de 10 personnes)

Grâce aux actions soutenues par l'État en 2018



plus de 1 840 personnes

ont accédé au logement grâce aux actions financées en 2018. C'est 39% de plus qu'en 2017



974 personnes

accompagnées ont obtenu un emploi. C'est 10% de mieux qu'en 2017 (885 personnes)



80% des enfants

concernés par les actions de résorption sont scolarisés. C'est presque 3 fois plus que sur les campements hors accompagnement



3 845 personnes

ont bénéficié d'un accompagnement vers la santé. Soit +120% par rapport à 2017

Objectif 2022

➤ **Faire baisser de 50% la population vivant en bidonvilles***

* soit **6 044 personnes** (hors flux induits), le nombre de ressortissants européens dans les bidonvilles étant estimés à 12 088 personnes en juin 2019 sur 254 sites

La résorption, c'est quoi ?

En 2018, le Gouvernement a donné une nouvelle impulsion à la politique de résorption des bidonvilles avec un cadre d'action renouvelé

« Résorber, cela signifie agir sur tous les bidonvilles, en les encadrant et en travaillant le plus tôt possible à l'accompagnement des personnes vers la sortie, dans le but d'une résorption complète des campements ».

Instruction du Gouvernement du 25 janvier 2018

Un objectif

- Réduire durablement le nombre de personnes, citoyens européens pour la plupart, vivant dans ces lieux de vie informels.

sociale, scolarisation, emploi, mais aussi ordre public, protection de l'enfance, insertion professionnelle, réinsertion dans le pays d'origine, ...

Un changement de modèle

- Dépasser une approche de court terme centrée sur les évacuations, trop souvent suivies de réinstallations.

Une volonté politique claire et affirmée à plusieurs reprises, avec des financements

- Instruction du Gouvernement du 25 janvier 2018 visant à donner une nouvelle impulsion à la résorption des campements illicites et des bidonvilles, signée par 8 ministres.
- Intégration de la politique de résorption des bidonvilles dans la **Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté**, présentée le 12 septembre 2018 par le Président de la République.

Une méthode : des stratégies partenariales

- Conduire une **action volontariste** à l'échelle d'un territoire sur le moyen et long terme dans le cadre de **stratégies territoriales multi-partenariales** avec l'ensemble des parties prenantes (services de l'Etat, collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs de la société civile).

Une approche humaine, pragmatique et globale

- Agir sur les causes structurelles du phénomène, la **grande précarité** des habitants de bidonville
- Favoriser l'accès aux droits et l'insertion sociale des **citoyens européens** dans un cadre contractuel et dans le respect des lois de la République
- Couvrir l'ensemble des problématiques se posant dans les bidonvilles : insertion

**STRATÉGIE
DE PRÉVENTION ET
DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETÉ**



- Une **enveloppe nationale de crédits dédiée** à la résorption des bidonvilles et campements illicites distribuée aux territoires métropolitains afin de soutenir les actions de résorption des bidonvilles menées dans les territoires
- L'enveloppe a été portée à 4 M € pour l'année 2019 dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, et est en augmentation.

Résorber un bidonville par une sortie vers le logement des habitants

Résorption progressive sur 2 à 3 ans
dans un cadre contractuel

Combien ça coûte ?



Au départ

→ Un bidonville où vivent 12 familles
soit environ 50 personnes

- **Garantir des conditions de vie a minima** 50 000 €
mesures d'accès à l'eau, à l'électricité, prévention incendie, protection contre les nuisibles... +
- **Encadrer et suivre les personnes sur site** 80 000 €
pour faciliter l'accès à la santé, la scolarisation, l'emploi et le logement, dans le respect des lois de la République 2/3 d'ETP par an sur 2 ans +
- **Loger et accompagner les 12 familles** 216 000 €
pour stabiliser les familles et accélérer la réussite de l'accompagnement social global. 12 logements sur 2 ans en intermédiation locative =

Les résultats



- Disparition définitive du bidonville
- Insertion des personnes
- Gains pour la collectivité
- Fin des évacuations répétées

346 000 €

6 € par jour et par
personne sur 3 ans

Coût type qui peut varier selon les cas.

À titre de comparaison ,

- le coût d'un hébergement est de 25 € par jour par personne
- le coût d'une évacuation a été évalué à plus de 100 000 € pour un campement similaire. Coût qui peut se répéter d'année en année.

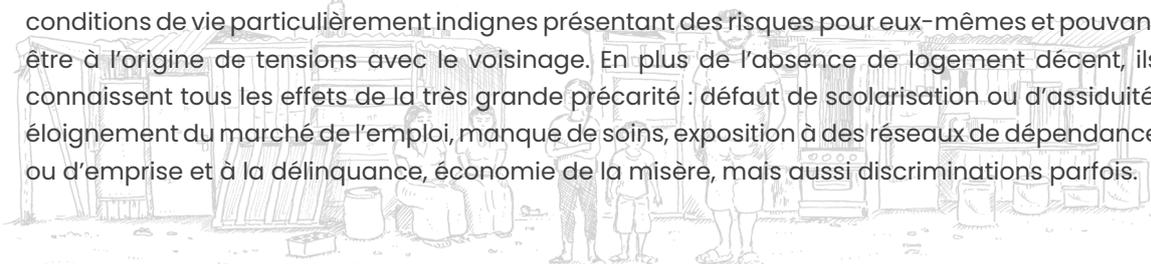
Rapport d'élèves de l'École nationale des Ponts et Chaussées commandité par la DIHAL en 2014, 108 000 € pour l'évacuation d'un campement à la Courneuve en 2011.

Grâce à une **action partenariale**, ce coût peut être partagé par

- l'État ;
- les collectivités territoriales ; (communes, département, région) ;
- l'Europe ;
- des partenaires privés.

ROMS OU HABITANTS DE BIDONVILLES ?

L'instruction du Gouvernement du 25 janvier 2018 vise dans son préambule les bidonvilles et campements illicites, où vivent des ressortissants européens en situation de grande précarité, roumains et bulgares pour la plupart. Ces derniers sont souvent désignés comme Roms, notamment dans leur pays d'origine où ils sont reconnus comme minorité par la loi. Certains s'identifient comme tels. Aux yeux de la République française, ils sont des citoyens européens usant de la liberté de circulation pour trouver des conditions de vie meilleures en France, avec l'intention de s'y installer un temps ou définitivement, comme d'autres le font pour étudier ou travailler. Contrairement à une idée reçue, ils ne sont pas nomades. Ils vivent dans des conditions de vie particulièrement indignes présentant des risques pour eux-mêmes et pouvant être à l'origine de tensions avec le voisinage. En plus de l'absence de logement décent, ils connaissent tous les effets de la très grande précarité : défaut de scolarisation ou d'assiduité, éloignement du marché de l'emploi, manque de soins, exposition à des réseaux de dépendance ou d'emprise et à la délinquance, économie de la misère, mais aussi discriminations parfois.



« ici... on pourra récupérer l'eau et l'électricité. Mon cousin est à côté »



Installation des familles

Des bidonvilles sont implantés sur un territoire.

La résorption des bidonvilles en schéma



La Dihal apporte un **soutien technique** à ces instances : documentation, partage de bonnes pratiques... via l'extranet et les ateliers.

1 Connaître

Localiser et recenser les terrains et habitants



Réaliser un diagnostic social

Pour connaître les habitants et l'état du terrain un diagnostic est réalisé par un **opérateur associatif**. Plus tôt ce diagnostic est réalisé, plus tôt les institutions connaissent la situation et peuvent agir.

2 Agir

Définir une action de résorption.

Le **préfet**, avec le concours de la **DDCS**, décide d'agir et réunit les acteurs locaux : **opérateur associatif**, **élus en accord avec les collectivités territoriales, partenaires du droit commun...** dans le cadre d'un comité de pilotage (COFIL).

Cette instance est aussi le moment de définir la stratégie, le cadre et les objectifs de l'action en fonction des constats du diagnostic.



La Dihal facilite le **partage d'information entre les acteurs grâce à la plateforme** numérique Résorption bidonvilles.

Domiciliation

Projets de réinstallation dans les pays d'origine

Protection de l'enfance

Santé

Ouverture de droits communs : CAF, CPAM...

Scolarisation

Inscription des enfants à l'école, soutien scolaire, suivi de l'assiduité...

Ordre public

3 Suivre

Faire le bilan sur l'avancée de l'action

Le comité de pilotage permet de faire le bilan et d'adapter l'action en fonction des résultats. Ce sont aussi des moments clés pour réunir **tous les acteurs**.



La Dihal **facilite le suivi des actions** via la plateforme numérique Résorption bidonvilles.

Accompagner et suivre les familles

L'**opérateur associatif**, avec l'appui des DDCS et des **partenaires du droit commun**, mobilise des solutions diverses selon les caractéristiques du bidonville et des habitants.



Réunir les acteurs de terrain, trouver des solutions

Des réunions informelles et des points d'échange permettent de partager entre l'opérateur et la DDCS l'avancée du projet, gérer les situations d'urgence, repérer des opportunités...

« J'ai un travail, mes enfants vont à l'école, mon dernier est soigné et nous avons un toit ! »



Insertion des familles

Sur le long terme, les habitants accompagnés, selon leurs projets de vie, sortent du bidonville, s'installent dans un logement pérenne et ont des perspectives professionnelles durables.

Logement

Mobilisation de logements auprès de bailleurs sociaux et privés. Accompagnement des familles par l'intermédiation locative, aide à la gestion du budget...

En cas d'urgence, mobilisations temporaires d'hébergement ou de mise à l'abri, création d'espaces d'accompagnement transitoire.

Emploi

Inscription à Pôle emploi, suivi professionnel, formation, cours de langue...

Cours de français

Conditions de vie sur site

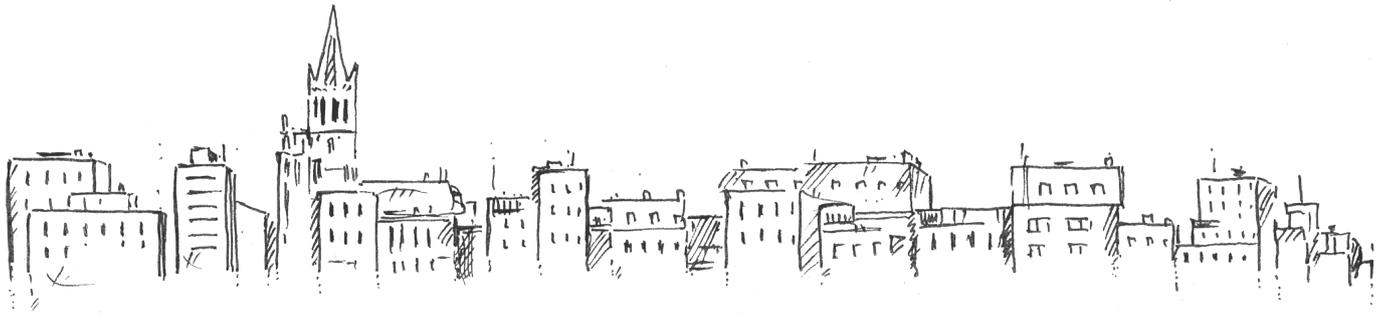
Mesures d'accès à l'eau, à l'électricité, prévention incendie, protection contre les nuisibles...

Prévention de la délinquance

Les acteurs de la résorption

La résorption des bidonvilles est une politique nécessairement partenariale à l'échelle d'un territoire. Voici, à travers quelques portraits, un aperçu des principaux acteurs impliqués.

L'impulsion et le pilotage politique



Sylvine THOMASSIN

Maire de Bondy

En 2018, elle décide d'utiliser le délai imparti par la justice avant une évacuation pour apporter une réponse humaine et pragmatique aux personnes présentes sur un site : organisation de la coopération des acteurs, sécurisation, amélioration des conditions de vie, prévention, santé, scolarisation, accès aux droits.



Corinne ORZECHOWSKI

Préfète d'Indre-et-Loire

Afin de résorber un campement existant depuis plus de 10 ans, elle a impulsé une dynamique partenariale : collectivités territoriales, services de l'Etat, opérateurs de l'accompagnement, bailleurs sociaux. La plupart des familles ont pu être relogées et sont suivies, d'autres ont quitté le territoire. Le site a été complètement résorbé, sans réinstallation.



Roland RIES

Maire de Strasbourg

Dès 2009 avec Marie-Dominique Dreyssé, adjointe au maire déléguée aux solidarités, il décide de mettre en place une politique globale de résorption, sans expulsions, de la dizaine de bidonvilles de Strasbourg (300 personnes) avec : des moyens financiers, une mission spécifique au sein des services de la ville en 2012, 3 Espaces transitoires d'insertion (ETI) pour héberger et accompagner vers des solutions d'insertion globale. Aujourd'hui, tous les bidonvilles ont été résorbés et plusieurs centaines d'anciens occupants sont devenus des Strasbourgeois. Le dernier ETI fermera fin 2019.



Daniel BARNIER

Préfet délégué pour l'égalité des chances auprès du Préfet du Nord

Depuis son arrivée dans le Nord en 2017, il a impulsé avec la DDCS une dynamique partenariale en vue d'une stratégie globale (dispositifs sas, accès au logement avec accompagnement temporaire) avec les collectivités territoriales, plusieurs bailleurs sociaux et des opérateurs associatifs. Cette stratégie a déjà permis la résorption de 4 sites.

Le pilotage et le suivi technique



Morgan CHOBLET

Cheffe de projet démarche territoriale de résorption des bidonvilles à la Mission Egalité de Nantes Métropole

Elle met en œuvre au quotidien la stratégie pilotée par Nantes Métropole aux côtés de l'Etat, du Département et des 24 communes. Sous l'autorité de l'élue en charge de cette question, elle assure le lien et la coordination avec les partenaires de la stratégie et l'opérateur associatif Saint-Benoît-Labre.

Géraud TARDIF

Directeur-adjoint de la Cohésion sociale de Haute-Savoie



Depuis plus de 2 ans, sous l'autorité du préfet de Haute-Savoie, il construit en lien avec les collectivités locales des solutions techniques pour la résorption de campements sur Annecy et Annemasse. Il pilote l'action de l'opérateur de l'accompagnement Alfa3A, assure le suivi budgétaire et mesure les résultats.

Le diagnostic global



Karl CAUSON

Chef d'unité, Direction de la Cohésion sociale de Gironde

En poste depuis 5 ans, il met en œuvre les actions de résorption des squats sur la métropole bordelaise décidées par le préfet et la DDCS. Il assure un lien régulier avec les opérateurs et travaille à rendre possible un partenariat avec les collectivités territoriales. Il est impliqué dans le développement de la plateforme Résorption bidonvilles.

Guillaume LARDANCHET

Chargé d'études - Trajectoires



Chargé d'études dans une association experte des migrations d'Europe centrale et orientale, il réalise un diagnostic à la demande d'une préfecture, d'une collectivité ou d'un opérateur social, en identifiant les potentialités d'insertion mais aussi les problématiques de dépendance, délinquance ou traite des êtres humains, ce qui permet d'adapter les réponses.

La protection de l'enfance



Aude GROUALLE

Vice-procureur, cheffe de la section des mineurs au Parquet de Paris

Elle centralise l'ensemble des signalements en matière de protection de l'enfance et de traite des êtres humains au préjudice de victimes mineures pour le ressort parisien. En application d'une convention passée avec la Mairie de Paris, la protection judiciaire de la jeunesse, des associations et l'OFPPRA, elle peut ordonner une mise à l'abri dans un lieu sécurisé pour les mineurs victimes de traite.

L'accès au logement

Philippe MOINE

Secrétaire Général d'Union et Solidarité, fédération de bailleurs sociaux en Meurthe-et-Moselle



En 2016, l'association regroupant les 10 bailleurs sociaux de la Métropole du Grand Nancy s'est fortement investie dans la résorption d'un camp insalubre. 13 familles ont été relogées dans le cadre d'une démarche interbailleurs exemplaire en collaboration étroite avec la Direction départementale de la cohésion sociale et l'association Arelia. A ce jour, une grande majorité des familles réside toujours dans les logements mis à disposition.

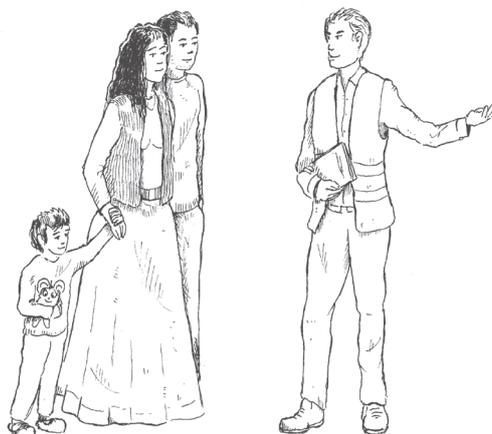
L'accompagnement social global



Christelle PEN

Travailleuse sociale en charge de l'accompagnement logement et vie quotidienne Métropole de Grenoble

Elle suit les ménages hébergés dans des logements temporaires puis relogés dans un logement classique à Grenoble. Par des visites régulières à domicile, elle les aide dans les démarches du quotidien, dans l'entretien de leur logement et plus globalement dans toutes les étapes vers l'insertion sociale.



Andreea RACOVITA

Chargée de mission sociale - API Provence (Alpes-Maritimes)

Roumanophone, elle assure l'accompagnement social global (emploi, logement, santé, scolarisation, formation linguistique, accès aux droits) de familles incluses dans un programme piloté par la préfecture des Alpes-Maritimes.

Dorothee DEKENS

Conseillère insertion professionnelle et formatrice linguistique - La sauvegarde du Nord



Initialement formatrice en insertion professionnelle, elle a développé des modules d'apprentissage du français à destination des habitants des bidonvilles. Grâce à cette approche à la fois tournée vers l'insertion professionnelle et la maîtrise du français, plus de la moitié des élèves ont trouvé un emploi d'insertion.

La médiation scolaire



Clélia CHOPINAUD

Éducatrice-enseignante ASET93

Elle accompagne depuis 2014 vers la scolarisation les enfants de la Seine-Saint-Denis habitant en bidonville. En concertation avec une médiatrice scolaire qui facilite les démarches administratives, elle accueille les enfants déscolarisés dans des camions-écoles pour préparer leur entrée à l'école et prévenir les risques de décrochage.

Julien RADENEZ

Médiateur scolaire bilingue



Depuis 2016, il est chargé par le Rectorat de Montpellier d'une mission de médiation scolaire en faveur des familles issues des bidonvilles. En 2018, cette action pilote a contribué à la fréquentation régulière d'environ 150 élèves de la maternelle au lycée.

La participation des personnes



Florin MOCOI

Ancien habitant de bidonville

Après avoir passé une partie de son enfance en squat et à la rue à Lyon, il a bénéficié d'un programme d'insertion mis en place par la préfecture en 2012. Il est investi dans le champ du travail social en tant que formateur. Il a demandé la nationalité française pour passer le concours de la Police. Membre de la Commission nationale de suivi de la résorption des bidonvilles, il participe activement à ses travaux.



Andrei NICOLAE

Habitant d'un bidonville à Toulouse



Arrivé en France en 2010, il a été accompagné par l'association Rencont'roms nous. Très impliqué, il a ensuite rejoint l'équipe comme stagiaire et sera bientôt embauché en tant qu'animateur et coordinateur de projets.

Ana

Volontaire en Service civique



"Avec le service civique j'ai appris la langue française, à me déplacer seule dans les transports en commun, à faire des démarches. J'ai appris la patience, à travailler en équipe, à aller au travail tous les jours, même si des fois c'est fatigant, à avoir de l'énergie pour les enfants et les familles. Mes missions avec les enfants et les familles m'ont apporté de la confiance et de l'assurance. Maintenant je sais ce que je veux pour mon futur. Je veux faire une formation et devenir animatrice."

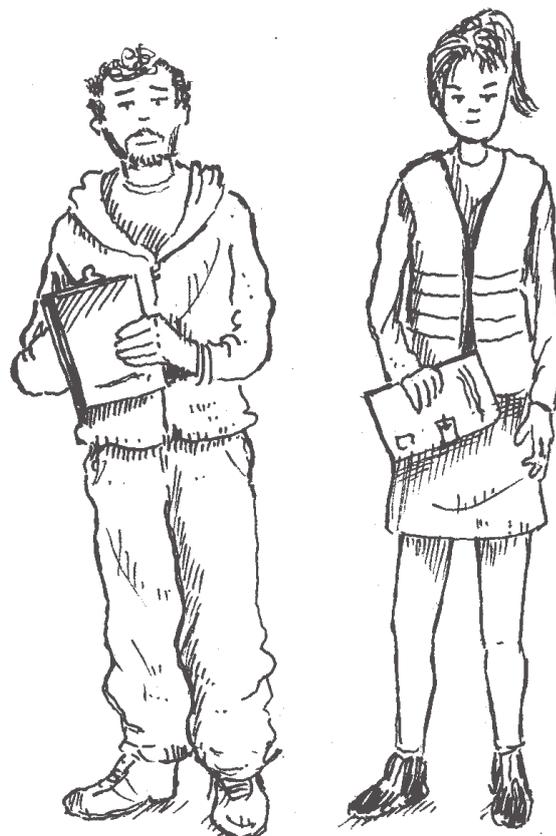
Les collectifs associatifs



Liliana HRISTACHE

Association Rom Réussite
Collectif CNDH Romeurope

Après avoir connu la vie en bidonville et l'accompagnement dans un dispositif à Montreuil, elle défend aujourd'hui les droits des habitants des bidonvilles au sein de l'association Rom Réussite et sur le terrain en Seine-Saint-Denis. Elle est membre du Conseil d'administration du CNDH Romeurope.



Retour sur l'année 2018

Bilan chiffré

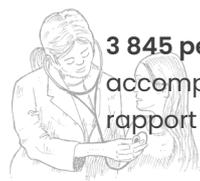
En 2018, **61 actions de résorption des bidonvilles** ont été menées sur le territoire, portées par **45 opérateurs**, avec les résultats suivants :



461 ménages ont accédé à un logement, soit 345 avec accompagnement (intermédiation locative, résidence sociale ou pensions de famille) et **116** de manière autonome au sein du parc privé ou social.



2 055 personnes ont bénéficié d'un accompagnement vers l'emploi, **soit + 64% par rapport à 2017**. Cet accompagnement a permis à 974 personnes (soit plus de la moitié des personnes accompagnées) d'accéder à un emploi en 2018.



3 845 personnes ont bénéficié d'un accompagnement sanitaire, soit + 120% par rapport à 2017.



Parmi les enfants vivant sur les bidonvilles concernés par les actions, **1 694 enfants sont désormais scolarisés** (soit 80% des enfants soumis à l'obligation scolaire).

Évolution depuis 2015

Nombre de personnes	2015	2016	2017	2018	Évolution 2017-2018
Hébergées ou logées dans le cadre d'une action	3 200	3 600	2 670	2 704	=
Ayant accédé à un logement	3 200	1 150	1 320	1 844	+40%
Bénéficiaire d'un accompagnement vers l'emploi	1 300	1 700	1 250	2 055	+64%
Ayant accédé à un emploi	500	700	885	974	+10%
Bénéficiaire d'un accompagnement sanitaire	1 500	4 400	1 750	3 845	+120%
Scolarisées	1 200	1 800	1 275	1 694	+33%

Faits marquants

Ile-de-France

Adoption d'un plan pluriannuel de résorption des bidonvilles pour impulser des actions infra-départementales dans un cadre partenarial.

Nord

Résorption en 2019 de deux bidonvilles, avec prise en charge de 140 personnes (hébergement ou logement, accompagnement vers la santé, l'école et l'emploi).

Moselle

Fermeture définitive de l'espace temporaire d'insertion en 2019 et insertion des familles accompagnées, marquant la résorption des bidonvilles sur le territoire.

Loire-Atlantique

Prise en charge de 46 ménages (180 personnes) dans le cadre d'une MOUS partenariale.

Indre-et-Loire

Stratégie partenariale de résorption d'un bidonville à Tours avec relogement de 67 habitants (sur 80).

Gironde

Renforcement de la stratégie départementale et mobilisation de solutions de logements diffus en lien avec la métropole de Bordeaux.

Haute-Garonne

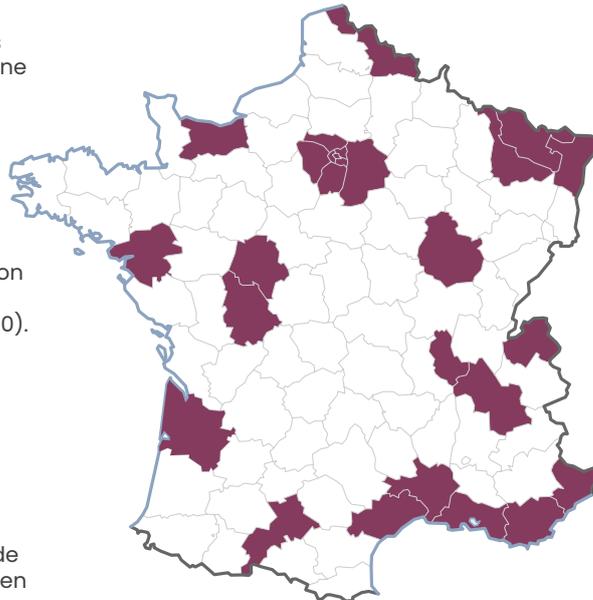
Prise en charge de 650 personnes dans les dispositifs, mise à disposition de 140 logements, développement d'actions axées sur l'éducation citoyenne...

Hérault

Développement d'une action de médiation scolaire (150 enfants scolarisés en 2018) et résorption progressive d'un bidonville à Montpellier.

Bouches-du-Rhône

Entrée dans le logement de 76 ménages dans le cadre d'une action d'accompagnement social global.



Haute-Savoie

Mise en œuvre d'une stratégie territoriale déclinée au niveau inter-communal et adoption de solutions innovantes de relogement. Résorption d'un bidonville avec relogement de 40 ménages.

Isère

Développement d'une plateforme pour l'orientation des personnes mal logées et mise à disposition de 30 solutions de logements dans le diffus.

Mais aussi ...

ALPES-MARITIMES ► accompagnement social de 11 ménages (43 personnes) avec solutions de relogement autonome

CÔTE D'OR ► renforcement des opérations de diagnostic et réorientation de la stratégie de résorption vers le logement dans le diffus

MAINE-ET-LOIRE ► action volontariste de l'Etat et résorption d'un bidonville de 80 personnes, avec solutions d'accompagnement vers le logement diffus

BAS-RHIN ► résorption totale des bidonvilles sur le territoire avec insertion des familles accompagnées et fermeture de l'espace transitoire d'insertion fin 2019

RHÔNE ► construction d'accompagnement vers des dispositifs de sas, en vue du relogement des populations

VAR ► prise en charge de 9 ménages en 2019 avec accompagnement social global et solutions de relogement

VIENNE ► développement d'une stratégie de résorption de squats avec mobilisation de logements privés

L'acte II de la nouvelle impulsion donnée à la résorption des bidonvilles

La nouvelle impulsion donnée par l'instruction du Gouvernement du 25 janvier 2018 a permis une prise de conscience dont témoignent des dynamiques nouvelles (Indre-et-Loire, Haute-Savoie, Maine-et-Loire, Vienne, Nord, Hérault, Gironde, Loire-Atlantique, Isère) qui ont donné lieu à des demandes accrues de soutien financier alors même que sont mobilisés des cofinancements des collectivités territoriales. En outre, les résultats encourageants des actions soutenues grâce à l'enveloppe nationale de crédits spécifiques valident la méthode retenue dans le cadre de la nouvelle impulsion.

Il convient aujourd'hui de **franchir une nouvelle étape en donnant encore davantage aux territoires les moyens d'agir, et ce en changeant d'échelle dans le soutien qui leur est apporté**. Il convient également de **mettre l'accent sur la scolarisation et l'accès aux droits des enfants pour casser la spirale de la précarité**.

Les objectifs pour 2022 marquant cette nouvelle ambition sont :

- Faire baisser de 50% la population vivant en bidonvilles¹
- Doubler le taux de personnes concernées par une action d'accompagnement²
- Doubler le nombre d'enfants scolarisés et accompagnés dans leur scolarité³
- Scolariser tous les enfants dans le cadre des actions d'accompagnement⁴
- Faire accéder plus de 4 000 personnes à l'emploi sur 3 ans (2020, 2021, 2022)

L'ambition forte de l'Acte II est rendue possible par :

1. Un changement d'échelle dans le soutien financier apporté aux territoires en 2020 : de 4 à 8 millions d'euros

Une augmentation significative de l'enveloppe nationale de crédits dédiés va permettre de donner pleine envergure aux stratégies là où elles sont engagées et d'initier de nouvelles dynamiques dans les territoires les moins avancés, avec un véritable effet démultiplicateur.

2. Des contrats d'objectifs pluriannuels passés avec les territoires

Afin de les entraîner dans la dynamique nationale de résorption, les territoires qui recevront des crédits s'engageront d'ici fin 2019 sur des objectifs pour 2022 (nombre de sites et de personnes couverts par une action, nombre de sites résorbés sans réinstallation, nombre de sites, modalités de gouvernance et de pilotage).

3. Un appui technique renforcé aux territoires et un suivi plus soutenu

La Dihal va renforcer ses outils de suivi et de pilotage au service des territoires avec :

- la plateforme numérique Résorption bidonvilles qui facilite le pilotage des actions et le partage d'informations entre les acteurs

RESORPTION-BIDONVILLES.BETA.GOUV.FR

- un appui aux territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies partenariales avec une vigilance particulière sur l'efficacité des actions et leur performance

- ▶ une mobilisation des Hauts Commissaires du Plan Pauvreté sur la résorption des bidonvilles ;
- ▶ un soutien pour la mise en place d'actions de médiation scolaire dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies territoriales partenariales ;
- ▶ le déploiement de programmes partenariaux combinant l'accès à l'emploi et au logement : programme SIBEL – Sortie inclusive du bidonville par l'emploi et le logement –, parcours ALEJ – Accès au logement et à l'emploi de jeunes en service civique.

Ce suivi national renforcé visera également à repérer les risques liés à cette politique, en particulier les éventuelles arrivées de nouvelles populations.

La Commission nationale de résorption des bidonvilles qui rassemble l'ensemble des parties prenantes de cette politique profondément partenariale se réunit deux fois par an pour faire le point sur l'avancement des actions et en prescrire des améliorations.



LE PROGRAMME SIBEL

SORTIE INCLUSIVE DU BIDONVILLE PAR L'EMPLOI ET LE LOGEMENT



Association Quatorze - Luc DUFRENE

Le programme SIBEL vise à proposer à des personnes issues de bidonvilles ou squats un parcours intégré d'accès à l'emploi et au logement. Ce programme, en partenariat avec Pôle Emploi et Uniformation, s'inscrit dans la continuité d'un projet mené en Ile-de-France depuis 2017, grâce auquel des habitants de bidonvilles franciliens ont pu accéder à un parcours de formation linguistique à visée professionnelle moyennant une rémunération versée par Pôle Emploi. Le programme SIBEL comportera en outre un volet logement grâce à un partenariat avec Action Logement.

Le programme sera expérimenté dans un premier temps pour 120 personnes au second semestre de 2019 dans 14 départements au sein desquels des associations ont été ciblées pour assurer l'accompagnement des personnes. L'objectif à plus long terme est d'accompagner 1200 personnes sur 4 ans (2019-2022) dans 18 départements. Les premiers comités de pilotages territoriaux se sont réunis début juillet en Haute-Savoie, Isère et dans le Nord pour mobiliser les acteurs locaux de l'emploi et du logement.

L'action de la Dihal au service des territoires

Un rôle d'impulsion et de soutien auprès des acteurs de terrain

La Dihal, à travers son pôle « résorption des bidonvilles », assure le suivi de la mise en œuvre de l'instruction du 25 janvier 2018, apporte un appui technique aux acteurs de terrain, observe au plan national l'évolution de la situation des bidonvilles (grâce à un recensement biannuel), soutient financièrement des actions locales (enveloppe dédiée cofinancée par la Direction générale de la cohésion sociale et la Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages) et réalise un bilan annuel des actions soutenues. Le pôle, composé d'une équipe de sept personnes, anime des réseaux de partenaires (en premier lieu, la Commission nationale de suivi de la résorption des bidonvilles) et valorise les bonnes pratiques. La Dihal est également amenée à intervenir au niveau européen en tant que point de contact national français sur les questions relatives aux Roms auprès de la Commission européenne et du Conseil de l'Europe.

LE COMITÉ AD HOC D'EXPERTS SUR LES QUESTIONS RELATIVES AUX ROMS ET AUX GENS DU VOYAGE (CAHROM)

Dans le cadre de la présidence française du comité des ministres du Conseil de l'Europe, la 17ème réunion du CAHROM s'est tenue à Toulouse du 11 au 14 juin 2019. 70 experts européens, représentants nationaux ou d'instances internationales et européennes, étaient réunis dans le cadre de cet événement, organisé par la Dihal en lien avec le Conseil de l'Europe, la ville de Toulouse et le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, qui a permis de valoriser les actions de la France en matière de résorption des bidonvilles.

Création d'une plateforme numérique pour améliorer le suivi et la coordination des politiques



La Dihal a développé un nouvel outil numérique, Résorption Bidonvilles, incubé au sein de la Fabrique Numérique des ministères de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et de la Transition écologique et solidaire.

Cette plateforme permet aux utilisateurs (DDCS, préfectures, services de l'État et acteurs auxquels ces derniers auront ouvert des accès) de :

- Renseigner et suivre la localisation et les caractéristiques des sites ainsi que les actions de résorption menées dans les bidonvilles
- Valoriser les actions, en donnant accès aux bonnes pratiques de certains acteurs et à des bilans communicables au grand public
- Échanger avec d'autres acteurs, grâce à un annuaire à disposition de tous les utilisateurs

La plateforme induit ainsi :

- Un suivi opérationnel facilité et simplifié pour les responsables publics
- Un renforcement de l'efficacité du pilotage aux niveaux national et local
- Un gain d'efficacité grâce à un partage amélioré de l'information
- Une meilleure visibilité des actions et de leurs insuffisances éventuelles

Des instances pour favoriser le suivi et les échanges avec les territoires

La Dihal a constitué quatre types d'instance :

La Commission nationale de suivi de la résorption des bidonvilles : sans statut formel, présidée par le délégué interministériel et réunie deux fois par an, elle assure le suivi de la mise en œuvre de la politique dans une dynamique de co-construction avec l'ensemble des parties prenantes.

Le cercle des opérateurs : il rassemble un réseau d'une centaine d'opérateurs de terrain de la résorption, et permet l'échange et la réflexion collective sur les pratiques d'accompagnement et leur amélioration.

Ateliers thématiques : ouverts au public, ces ateliers permettent de sensibiliser à la question des bidonvilles et de valoriser les actions menées. Thèmes traités en 2018 et 2019 : "les bidonvilles pourquoi agir ?" et les "stratégies territoriales de résorption".

Groupes de travail thématiques : habitat, emploi, scolarisation, santé, lutte contre les discriminations, participation des personnes, coopération transnationale.

Le recours aux méthodes du design des politiques publiques

Dans le cadre de l'appel à projet « designer d'intérêt général » de la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État, une designer d'expérience utilisateur renforce l'équipe du pôle Résorption des bidonvilles jusqu'en décembre 2019.

Sa mission consiste à renouveler les pratiques, en dépassant la vision administrative du sujet au profit d'une vision tournée vers les usagers et bénéficiaires. Cette démarche centrée sur l'utilisateur implique une approche globale et transversale au croisement des arts, de la technique et des sciences humaines.



Atelier organisé le 29 mars 2018 à l'Assemblée nationale en partenariat avec Unicef France :

<https://www.dailymotion.com/playlist/x5z2oo>

Actions soutenues en 2019

TERRITOIRE	ACTION	OPÉRATEUR
Alpes-Maritimes	Pérenniser les actions de résorption des bidonvilles engagées sur le territoire afin de garantir l'offre de solutions d'accompagnement social global aux habitants de bidonvilles. Renforcer le partenariat entre différents acteurs et œuvrer à la mobilisation de solutions de droit commun, notamment l'accompagnement vers et dans le logement.	API Provence
Bouches-du-Rhône	Poursuivre la dynamique impulsée en 2018 et renforcer les actions d'accompagnement social global mobilisées sur le département afin de sécuriser les parcours d'insertion des habitants de bidonvilles. Soutenir les initiatives déployées en dehors du territoire de Marseille ainsi que la mobilisation de dispositifs d'insertion par le logement.	AMPIL / PAROLES VIVES / ACSC Association Des Cités du Secours Catholique Cité Germain Nouveau / HABITAT ALTERNATIF SOCIAL / SOLIHA PROVENCE
Côte d'Or	Amorcer le déphasage progressif du « village d'insertion » au profit d'une approche d'accompagnement vers le logement diffus. Renforcer les actions d'accompagnement global sur site.	Coallia / ADEFO / 2ChosesLune
Haute-Garonne	Poursuivre et renforcer la stratégie de résorption des bidonvilles engagée sur le territoire, notamment les actions générales d'accompagnement social et d'accompagnement vers et dans le logement, mais également les actions spécifiques, telles que le programme de service civique ouvert aux jeunes de bidonvilles.	CATHS (MOUS) / Soliha / France Horizon / UnisCité / Ville de Toulouse
Gironde	Poursuivre et renforcer la MOUS et la dynamique partenariale engagée sur le territoire en lien avec la Métropole de Bordeaux. Pérenniser la mobilisation de logements dans le diffus pour les habitants de bidonvilles.	COS
Hérault	Poursuivre et renforcer les actions d'accompagnement global menées sur site et soutenir la construction d'un village d'insertion servant de « sas » pour le relogement des habitants des bidonvilles.	Cimade / 2ChosesLune / Area
Indre-et-Loire	Résorber un bidonville près de Tours et orienter les habitants vers des dispositifs de droit commun, notamment du logement temporaire (ALT) avec accompagnement social et dans le logement.	Entraide et Solidarité / Trajectoire
Isère	Soutenir les différents volets de la MOUS existante, afin de renforcer les actions générales d'accompagnement social, pérenniser les solutions d'insertion vers et dans le logement, et poursuivre la conduite d'actions spécifiques, telles que le programme de services civiques ouverts aux jeunes de bidonvilles.	Grenoble-Alpes-Métropole
Loire-Atlantique	Poursuivre et renforcer la MOUS existante afin de garantir la continuité de l'action, et développer en parallèle un dispositif complémentaire permettant d'accompagner davantage d'habitants de bidonvilles.	Saint-Benoît-Labre
Moselle	Accompagner la fin de l'action de stabilisation et d'insertion des habitants de bidonvilles, et finaliser l'accompagnement social des dernières personnes accompagnées dans le dispositif.	Trajectoire et Quatorze
Nord	Soutenir la nouvelle impulsion donnée sur ce territoire et les dynamiques de résorption de long terme engagées, qui privilégient les actions d'accompagnement vers et dans le logement.	La Sauvegarde du Nord / AFEJI-Réseau Roma
Bas-Rhin	Finaliser l'action de résorption des bidonvilles, et consolider l'accompagnement social des dernières personnes concernées par la MOUS afin de garantir des parcours d'insertion durable.	Ville de Strasbourg
Rhône	Pérenniser les actions de résorption des bidonvilles engagées sur le territoire afin de créer une véritable stratégie d'ensemble sur le long terme, en priorisant la logique d'insertion vers et dans le logement.	N.C.
Haute-Savoie	Poursuivre et renforcer la stratégie territoriale de résorption des bidonvilles engagée à Annemasse et Annecy, et soutenir la solution innovante mise en place, de logements intercalaires temporaires dans des logements vacants.	ALFA3A - SASS74
Var	Accompagner la fin de l'action d'accompagnement des habitants des bidonvilles, opérer une transition vers le droit commun et garantir l'autonomie des bénéficiaires.	Romespérance / Les amis de Paola
Vienne	Pérenniser les actions de résorption des bidonvilles engagées sur le territoire et amorcer une nouvelle dynamique d'accompagnement vers et dans le logement en mobilisant des solutions de logement de droit commun et du logement intercalaire. Audacia	Audacia
Ile-de-France	Soutenir la mise en œuvre de la stratégie régionale de résorption des bidonvilles. Poursuivre et renforcer les deux projets régionaux existants afin de garantir l'offre de solutions d'accompagnement social global cohérentes sur le long terme aux habitants de bidonvilles des départements franciliens. Soutenir les actions infra-départementales engagées afin de garantir la fluidité des parcours d'insertion et agir sur les différents leviers de l'accompagnement social existant.	Acina / Les Enfants du Canal / Le Rocheton / La Rose des Vents (77) / Soliha (78) / ALJ 93 (93) / Mairie d'Aubervilliers (93) / CCAS de Bagnolet (93) / Convivances (94) / Alteralia (94)

En savoir plus



dihal.gouv.fr

Vous pouvez également nous solliciter pour un accès à notre extranet :

*extranet.resorption-bidonvilles.dihal.din.
developpement-durable.gouv.fr*

Vous trouverez sur l'extranet un ensemble de documents proposés par la Dihal à ses partenaires :

- › Etudes de cas
- › Fiches pratiques
- › Synthèses d'ateliers
- › Vidéos pédagogiques
- › Comptes rendus des groupes de travail et Commissions
- › Bilans d'activité
- › Outils opérationnels pour les opérateurs (documents légaux type...)
- › Annuaire des acteurs

La Dihal tient à remercier :

- › Les directions d'administration centrale impliquées dans cette politique interministérielle, en particulier : la direction générale de la cohésion sociale, la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, la direction générale de l'enseignement scolaire, la direction générale de l'emploi et de la formation professionnelle, le secrétaire général aux affaires européennes, la direction générale de la santé, la délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT, la direction de la modernisation et de l'action territoriale, la mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains et le secrétaire général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation;
- › Les correspondants départementaux de la DIHAL, préfetures, directions départementales de la cohésion sociale, relais et animateurs sur le terrain de la résorption des bidonvilles
- › Les élus locaux et services des collectivités territoriales, les opérateurs et associations, acteurs de cette politique
- › Alice Milard, apprentie à la Dihal de juillet 2018 à juillet 2019, qui a largement contribué à l'élaboration de ce document

L'équipe du pôle résorption des bidonvilles :



MANUEL DEMOUGEOT
Directeur
manuel.demougeot@dihaal.gouv.fr



JEAN-PAUL BACHELOT
Conseiller Éducation & Droits de l'enfant
jean-paul.bachelot@dihaal.gouv.fr



ALEXANDRE VISCONTINI
Conseiller Travail & emploi
alexandre.viscontini@dihaal.gouv.fr



SOPHIE JACQUEMONT
Cheffe de projet
sophie.jacquemont@dihaal.gouv.fr



LAURE DUBUC
Designer d'expérience utilisateur
laure.dubuc@dihaal.gouv.fr



VANILLE GUICHARD
Stagiaire
vanille.guichard@dihaal.gouv.fr



VINCENT VALLA
Stagiaire
vincent.valla@dihaal.gouv.fr

adresse
tél.
e-mail
web
facebook
twitter

Arche Sud - 92 055 La Défense cedex
01 40 81 33 60
contact.dihal@dihaI.gouv.fr
dihaI.gouv.fr
facebook.com/dihal.delegation.interministerielle
[@dihaI_hI](https://twitter.com/dihal_hI)

